

**POM2003-30**

**SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES**

**MERCREDI 18 H À 21 H – COURS EN LIGNE**

**Plan de cours**

**RESPONSABLE DU COURS**

---

Enseignante	Stéphanie Viola-Plante
Disponibilités	Rencontres virtuelles sur demande des étudiants-es + 2 ou 3 rencontres zoom de tutorat au cours de la session
Courriel	<a href="mailto:viola-plante.stephanie@uqam.ca">viola-plante.stephanie@uqam.ca</a>
Espace-cours Moodle	<a href="http://www.moodle.uqam.ca">http://www.moodle.uqam.ca</a> / POM2003 gr.30 Hiver 2021 ( <a href="#">POM2003_602</a> )

Privilégiez le forum de partage dans Moodle pour vos questions afin que toutes et tous puissent voir mes réponses. Pour des questions d'ordre personnel, utilisez mon adresse courriel (celle inscrite dans le plan de cours).

**DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS**

---

Ce séminaire a pour but l'approfondissement des connaissances conceptuelles et l'apprentissage de la lecture des textes dans le domaine de l'administration publique et des politiques publiques. Le programme de lectures comparatives vise à cerner un objet ou un problème de l'administration publique et des politiques publiques susceptible de développer l'analyse critique et l'esprit de synthèse et y intègre une dimension professionnelle.

**OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS**

---

Le contenu de ce cours couvre les principales théories et contributions ayant marqué le développement de l'analyse de l'administration publique, particulièrement au Canada et au Québec. Ce séminaire permet à l'étudiante et l'étudiant terminant un programme spécialisé approfondi en administration publique d'appréhender son domaine d'expertise de façon intégrée tout en améliorant ses compétences professionnelles, ses capacités d'apprentissage et de travail collectif ainsi ses aptitudes communicationnelles. Par le biais d'une revue des différents concepts inhérents au domaine de l'administration publique, ce séminaire vise à faire réfléchir les étudiants de manière critique à la nature changeante de l'administration publique dans le contexte canadien. Ce cours fournira aux étudiantes et aux étudiants l'occasion d'explorer davantage un champ particulier ou une question d'intérêt tout en utilisant les compétences qu'ils/elles ont acquises au cours de leur programme.

Suite à ce cours, les étudiants auront :

1. Amélioré leurs connaissances de l'administration publique autant d'un point

- de vue théorique que pratique ;
2. Développé leur esprit critique et leurs connaissances en ce qui a trait aux thèmes centraux de l'administration publique ;
  3. Pris connaissance des principaux grands courants de la pensée éthique et de concepts reliés à l'administration publique ;
  4. Été capable d'appliquer les concepts à des cas particuliers ;

5. Accru leurs compétences professionnelles, telles que leurs capacités à communiquer, à travailler en équipe, à synthétiser et à favoriser un climat propice à la prise de décision ;
6. Amélioré leurs aptitudes à apprendre de manière collaborative.

## **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

---

Ce séminaire est divisé en trois grandes parties. Le cours se structure autour de trois grands thèmes :

Thème 1 : L'administration publique comme objet d'étude

Thème 2 : La gestion publique

Thème 3 : Le cycle des politiques publiques

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

---

La méthode d'enseignement de ce séminaire prendra la forme à la fois d'exposés magistraux et de discussions sur les textes identifiés pour chacune des séances. Sur la base des différentes lectures obligatoires, la formule retenue favorisera donc les échanges et les interactions entre les étudiants et la professeure. Dans cet esprit, certains conférenciers pourront être appelés à apporter leur contribution pendant la classe. Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas ou de mises en situation individuelles ou collectives. Pour cela les étudiants devront identifier les enjeux et dilemmes éthiques ainsi que les moyens de les surmonter. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

## **LECTURES**

---

Pour ce cours, il n'y a pas de recueil de texte. Les lectures seront mises à la disposition des étudiants sur Moodle.

Toutes les lectures présentées dans le calendrier du plan de cours sont obligatoires et contribueront à la réussite du cours. Ces lectures sont partie intégrante du cours et relèvent de la responsabilité de chacun et chacune. Certaines lectures seront également présentées sur la plateforme Moodle. Elles seront également obligatoires. Les étudiantes et étudiants pourront aisément se les procurer via le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM (Sofia) : <https://bibliotheques.uqam.ca/>.

Ce cours est soutenu par Moodle (<https://www.moodle.uqam.ca/>).

Cette plateforme permet l'accès à: agenda, notes de cours, lectures obligatoires, consignes des travaux et autres documents. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de signaler à la professeure toute difficulté dans l'utilisation de Moodle.

Des conseils et des informations spécifiques quant au matériel nécessaire pour les séances en mode synchrone/direct dans Zoom sont disponibles dans l'espace-cours Moodle.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

---

1. Présentation et critique de textes

Les étudiants devront préparer l'analyse et présenter oralement les quatre textes de la séance en proposant un angle de lecture pertinent et innovateur. Ainsi, la présentation d'une durée de 30 minutes constituera l'introduction de la séance de cours. Vous pouvez y soulever des questionnements qui seront débattus en classe. Par contre, cette

présentation **n'est pas un simple résumé des textes**, mais bien une analyse de ceux-ci sous un angle donné. L'ordre de présentation sera pigé au hasard en classe au premier cours. Soyez conscient-e que vous devez mettre la table, donc que votre présentation est assez dynamique pour permettre la discussion et le débat sur les thèmes abordés cette semaine-là. Les présentations devraient en ce sens comporter les éléments suivants :

- Quels sont les principaux arguments soulevés dans les textes ?
- Les points communs/divergents entre les textes.
- Au moins 5 questions découlant de l'analyse des textes et pouvant servir à lancer le débat.
- Synthèse des discussions

Critères de correction :

- ✓ Animation et dynamisme, interactions avec le groupe 20%
- ✓ Présentation des textes, établissement de liens entre les textes et des divergences 30%
- ✓ Synthèse des liens et des interactions 20%
- ✓ Pertinence des questions en lien avec le thème 30%

## 2. Synthèse critique

Chaque étudiant devra préparer deux (2) analyses critiques de 4 à 6 pages chacune (double interligne, Times New Roman, 12pts.) portant sur les lectures pour une séance donnée. Vous devez préparer **au moins une analyse avant le 24 février**. Vous pouvez choisir les séances pour lesquelles vous souhaitez préparer un travail. Or, **vous ne pouvez pas faire une analyse critique pour la semaine de votre présentation orale**. Comme dans le cas des présentations, les analyses ne doivent pas simplement faire un résumé des textes. Vous devez plutôt développer une thèse à partir des arguments présentés dans les textes. Il vous faut donc prendre position dans le débat en répondant à la question centrale de la semaine (De quoi parle-t-on ? Comment les auteurs abordent-ils cet enjeu ?). Les analyses doivent être structurées à la manière d'un essai. Votre introduction doit brièvement présenter le sujet et la question dont vous traitez, ainsi que votre thèse (votre réponse à la question). Le corps du texte doit être structuré autour des principaux arguments issus des textes à lire et des critiques que vous souhaitez soulever. Enfin, votre conclusion doit résumer vos principaux points afin de permettre d'établir clairement votre position sur la question. **Les travaux doivent être remis au début de la séance lors de laquelle les textes analysés seront discutés. Aucun travail ne sera accepté après la séance.**

Plan suggéré de la synthèse

Introduction

- Sujet amené
- Sujet posé (question + prise de position( la vôtre sur la question)
- Sujet divisé

Développement

- Présentation des textes
- Comment les auteurs abordent-ils la question

Conclusion

- Retour sur les différents éléments et en quoi cela confirme-t-il votre hypothèse

Critères de correction

Présentation formelle (PF)- 10%: Respect des consignes données et des règles académiques de présentation et de rédaction exigées, bibliographie (sans bibliographie et sans références, le travail ne sera pas corrigé). Seules les références citées dans le texte doivent être incluses dans la bibliographie. Table des matières.

Qualité de la langue (QL)- 15% : Maîtrise de la communication sur les aspects de rédaction, de syntaxe, d'orthographe et de style approprié.

Contenu et substance (CS)-50% : Cohérence et articulation du propos, compréhension du sujet traité et des notions de base, pertinence des citations, mais aussi des sources (Wikipédia et Encyclopédie Canadienne ne constituent pas des sources pertinentes), utilisation de la matière exposée dans le cours et au cours du parcours universitaire, maîtrise générale des apprentissages effectués.

Apport personnel (AP)- 25%: Originalité dans le traitement de la question, jugements personnels sur le sujet, esprit de synthèse et personnalisation des connaissances acquises.

### 3. Note de breffage

À remettre au dernier cours du semestre, la note de breffage est un document concis qui sert à communiquer des renseignements clés aux cadres supérieurs pour : 1) fournir des renseignements ou faire un suivi sur un enjeu, une initiative ou un projet; 2) demander une décision; 3) planifier une activité, un discours, etc.; 4) éviter une situation potentiellement gênante ou informer quelqu'un à ce sujet. **Quelques sujets vous seront proposés en classe.** La note devra tenir sur deux pages simple-interligne, Times 12 points. Vous pouvez trouver quelques outils intéressants pour vous aider à effectuer ce travail en ligne, [http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-eng.html?lang=eng&lettr=indx\\_catlog\\_c&page=9yGWwPymxkWM.html](http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/clefsfp/index-eng.html?lang=eng&lettr=indx_catlog_c&page=9yGWwPymxkWM.html)

Présentation formelle (PF)- 20%: Respect des consignes données et des règles académiques de présentation et de rédaction exigées, bibliographie (sans bibliographie et sans références, le travail ne sera pas corrigé). Seules les références citées dans le texte doivent être incluses dans la bibliographie. Table des matières.

Qualité de la langue (QL)- 20% : Maîtrise de la communication sur les aspects de rédaction, de syntaxe, d'orthographe et de style approprié.

Contenu et substance (CS)-60% : Cohérence et articulation du propos, liens des textes avec le sujet traité, compréhension du sujet traité et des notions de base, pertinence des citations, mais aussi des sources (Wikipédia et Encyclopédie Canadienne ne constituent pas des sources pertinentes), utilisation de la matière exposée dans le cours et au cours du parcours universitaire, maîtrise générale des apprentissages effectués, esprit de synthèse, présentation des différentes options.

#### Plan de la note de breffage :

Titre  
Résumé/ Faits saillants  
Le contexte  
Résultats et recommandations  
Sources

### 4. Participation

La présence aux séances et une participation active et constructive aux discussions, démontrant

une lecture attentive des textes, une compréhension de ces derniers et de leur insertion dans les débats sur le thème de la séance, le tout en conservant une approche critique, mais toujours respectueuse de l'opinion de vos collègues et des celles des auteurs est attendue de la part des étudiants à tous les séminaires. Une note de 0 sera accordée aux étudiants ayant eu trois absences non-motivées au cours du semestre.

## 5. Examen final

Il y aura un examen qui consistera à répondre à trois (3) questions à développement, au choix. L'examen portera sur la matière couverte par les textes du cours et des discussions en séminaire

### **Normes de présentation des travaux**

Les travaux doivent être présentés en vertu des règles de présentation du département de science politique. Les étudiants-es devront respecter les règles méthodologiques sur les citations, notes de bas de page, bibliographie, etc.

<https://politique.uqam.ca/etudiants/centre-paulo-freire/>

### **Demandes de révision de notes**

Ces demandes doivent d'abord être motivées, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant doit présenter par écrit les motifs justifiant sa requête, **après avoir vu sa copie**. Des formulaires seront disponibles auprès de l'enseignante

### **Barème de notation**

A+	90-100
A	85-90
A-	80-85
B+	77-80
B	74-77
B-	70-74
C+	67-70
C	65-67
C-	63-65
D+	61-63
D	59-61
E	0-59

### **Communication des résultats**

*Les résultats des évaluations seront communiqués aux étudiantes et aux étudiants sur le logiciel RÉSULTATS.*

*L'enseignante s'engage à remettre les évaluations corrigées ou les commentaires dans un délai de deux semaines.*

## Pondération

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Présentation et critique de textes	30 %	Selon le calendrier établi
Synthèse critique	20 % (2X10%)	Selon le choix de l'étudiante ou de l'étudiant- Une 1 <sup>ère</sup> synthèse doit être remise d'ici le 24 février 2021.
Participation	20 %	Tous les cours
Note de breffage	10%	14 avril 2021
Examen final	20%	21 avril 2021

La présence en classe est nécessaire pour bien réussir le cours.

**Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré**, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par l'enseignante. *Les retards non autorisés seront pénalisés.* L'absence à un examen ou la remise tardive des travaux pour cause de maladie doit être justifiée à l'enseignante par la présentation d'un certificat médical, sinon la personne sera pénalisée. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

**Chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5%.** Ceci vaut également pour les travaux envoyés par courriel et, dans ce cas-ci, l'heure de réception du courriel par le destinataire est garante de l'heure de remise.

## CALENDRIER DES RENCONTRES

Tous les cours sont synchrones et la présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée afin que vous ne perdiez pas les points d'assistance aux séminaires

Séances	Contenu	Évaluations
20 janvier 2021	Présentation générale du cours et des évaluations Préparation du calendrier et des thèmes Entente d'évaluation	
27 janvier 2021	Institutions publiques et systèmes gouvernementaux	
3 février 2021	Constitution, ordres de gouvernement et relations fédérales-provinciales et municipales	
10 février 2021	Fonction publique, haute fonction publique : carrière, responsabilités et importance de la ressource humaine	
17 février 2021	Les réformes administratives : transformations des administrations publiques	
24 février 2021	Mise à l'agenda et fenêtre d'opportunité	
3 mars 2021	Semaine de lecture	
10 mars	Processus de formulation des politiques publiques	
17 mars 2021	Séminaire avec conférencier	
24 mars 2021	La prise de décision et la rationalité	
31 mars 2021	La mise en œuvre efficace des politiques publiques	
7 avril 2021	Évaluation, apprentissage et transfert	
14 avril 2021	Synthèse du cours	Remise de la note de breffage
21 avril 2021		Examen final

## CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

### ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur ou le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut

être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)]

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

**Pour plus d'information :**

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

**Pour obtenir du soutien :**

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :  
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles - point de services UQAM :

514-987-0348  
calacs@uqam.ca  
[www.trevepourelles.org](http://www.trevepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

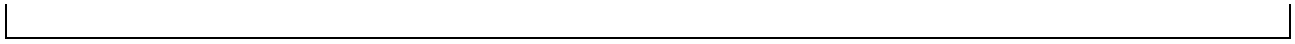
...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM





Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

# 18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
**SPHÈRE**

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.